

Expéditeur

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Sra. Ministra Maria do Rosária  
Secretaria de Direitos Humanos  
Setor Comercial Sul,  
Edifício Parque da Cidade Corporate,  
Quadra 9, Lote C, Torre A , 10º andar  
70.308-200 - Brasília/DF  
Brasil

Date \_\_\_\_\_

### ***Proteção para Laísa Santos Sampaio***

Excelentíssima Senhora Ministra

Estou preocupada com as ameaças de morte que a professora Laísa Santos Sampaio esta recebendo. Laísa vive na Praia Alta Piranheira, uma comunidade de pequenos fazendeiros no município de Nova Ipixuna, a 500 km ao sul de Belém, no Estado do Pará. A comunidade vive da exploração sustentável de uma das últimas florestas tropicais da região.

Em função da resistência contra a destruição de florestas e do corte indiscriminado de madeira, Laísa Santos Sampaio e sua comunidade sofrem grande pressão e correm risco de vida. Em maio de 2011 sua irmã e seu cunhado foram assassinados por pistoleiros. Em maio de 2010 a casa e as terras de Laísa foram incendiadas. Em seguida, em agosto de 2011, Laísa recebeu as mesmas ameaças de morte que seus parentes tinham recebido anteriormente. Em função destes acontecimentos Laísa se refugiou em Marabá; após 7 meses teve que voltar para Nova Ipixuna. Desde então a professora repetidamente tem recebido ameaças de morte.

Apesar disto, até então o governo brasileiro recusou incluir Laísa Santos Sampaio no programa nacional de proteção a defensores de direitos humanos. As patrulhas da polícia militar, que ocorrem ocasionalmente, não oferecem proteção suficiente.

Diante destes fatos solicito ao governo brasileiro:

- que Laísa Santos Sampaio seja incluída no programa nacional de proteção a defensores de direitos humanos e que medidas eficazes para sua proteção sejam postas em prática o mais breve possível.
- que as promessas de proteger mais de cem defensores de direitos humanos na região em questão sejam postas em prática de forma eficaz e de forma a gerar uma pressão publica.

Muito atentiosamente,

\_\_\_\_\_

## Traduction Française / Tradução Francês

### ***Protection pour Laísa Santos Sampaio***

Madame la Ministre

Les menaces de mort reçues par Laísa Santos Sampaio me préoccupent fortement: Laísa vit à Praia Alta Piranheira, une petite communauté rurale dans la commune de Nova Ipixuna, à 500 km au sud de Belém, dans l'Etat du Pará. La communauté vit dans l'une des dernières zones intactes de la forêt amazonienne de la région où elle souhaite promouvoir un développement durable.

Laísa Santos Sampaio et sa communauté font face à de fortes pressions et courent de graves dangers en raison de leur opposition à l'exploitation illégale de la forêt. En mai 2011, des tueurs à gage ont assassiné la sœur et le beau-frère de Laísa. Sa maison et ses champs ont été brûlés en 2010, et en août 2011, Laísa a reçu les mêmes menaces qu'avaient reçues ses proches avant leur assassinat. Elle a tenté de s'enfuir à Marabá, la capitale de la province, mais après sept mois, elle a dû retourner à Nova Ipixuna. Depuis, elle est de nouveau la cible de menaces de mort.

Malgré ces menaces, le gouvernement brésilien a jusqu'à présent toujours refusé de placer Laísa Santos Sampaio sous l'égide du Programme national de protection des défenseuses et défenseurs des droits humains menacé-e-s. Des patrouilles occasionnelles de la police militaire locale n'offrent pas une protection suffisante.

C'est pourquoi j'exige que le gouvernement brésilien:

- Place Laísa Santos Sampaio sous l'égide du Programme de protection des défenseuses et défenseurs des droits humains et prenne immédiatement des mesures efficaces pour assurer sa protection;
- Respecte ses promesses de protéger plus d'une centaine de défenseuses et défenseurs des droits humains de l'Etat du Pará.

Expéditeur

---

---

---

---

Monsieur le Président Morsi  
Palais présidentiel  
Heliopolis  
Le Caire  
Egypte

Date \_\_\_\_\_

***Justice pour Azza Suleiman***

سدل يمان ل عزة ل عدالة

Monsieur le Président,

Le 17 décembre 2011, Azza Hilal Ahmad Suleiman a été agressée par des soldats de l'armée égyptienne alors qu'elle participait à une manifestation. À l'issue de cette violente agression, elle s'est retrouvée avec le crâne fracturé et elle souffre désormais de troubles de la mémoire. Malgré la plainte déposée par Azza Hilal Ahmad Suleiman, les autorités égyptiennes n'ont encore procédé à aucune arrestation pour son agression et ne lui ont proposé aucune indemnisation ou ni aucune aide à la réinsertion pour l'aider à s'en remettre.

C'est pourquoi j'exige que vous :

- Veuillez à ce que justice soit faite pour Azza Suleiman et qu'une enquête indépendante soit menée sur l'agression dont elle a été victime et que les coupables soient traduits en justice ;
- Vous assuriez que Azza Suleiman reçoive une indemnisation convenable ainsi qu'une aide à la réinsertion ;
- Vous assuriez que le Conseil suprême des forces armées cesse tout acte de violence, torture et mauvais traitements contre les manifestant-e-s, et coopère avec le Ministère public lorsque celui-ci enquête sur les agissements de certains membres de l'armée.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

---

Expéditeur

---

---

---

---

President Alexandre Loukachenko  
ul. Karla Marxa 38  
220016 Minsk  
Belarus

Date \_\_\_\_\_

***Liberté pour Ales Bialiatski***

Monsieur le Président,

Ales Bialiatski, éminent défenseur des droits humains au Bélarus, est le président de l'organisation « Viasna » (Centre de défense des droits humains) et le vice-président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH). En 2012, il a été nommé pour le Prix Nobel de la paix. Il a été emprisonné pour avoir utilisé ses comptes bancaires personnels en Lituanie et en Pologne afin de financer le travail de son organisation de défense des droits humains au Bélarus. Depuis 2003, les autorités biélorusses refusent de reconnaître « Viasna ». Cette ONG s'est ainsi vue retirer le droit d'ouvrir un compte bancaire en son nom au Bélarus — mesure qui l'a contraint à utiliser des comptes bancaires dans des pays voisins pour financer son travail en faveur des droits humains.

Ales Bialiatski a été arrêté le 4 août 2011 et incarcéré le 24 novembre 2011 pour purger une peine de quatre ans et demi d'emprisonnement. Il n'a pas bénéficié d'un procès équitable.

Amnesty International est convaincue que l'emprisonnement d'Ales Bialiatski vise à l'empêcher d'œuvrer en faveur des droits humains et le considère comme un prisonnier d'opinion. Son arrestation fait partie des nombreuses tracasseries dont font l'objet les défenseuses et défenseurs de droits humains au Bélarus. C'est pourquoi j'exige que vous :

- Libérez immédiatement et de manière inconditionnelle Ales Bialiatski et que vous abandonniez toutes les charges retenues contre lui ;
- Respectiez le droit à la liberté d'expression et de réunion et que vous libérez l'ensemble des prisonnières et prisonniers d'opinion du Bélarus.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

---

Expéditeur

---

---

---

---

Supreme Leader  
Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei  
The Office of the Supreme Leader  
Islamic Republic Street – End of Shahid  
Keshvar Doust Street  
Tehran  
Islamic Republic of Iran

Date \_\_\_\_\_

***Liberté pour Narges Mohammadi***

محمدی نرگس به رای آزادی

Monsieur le Président,

Narges Mohammadi, journaliste et militante des droits humains, a été condamnée à une peine de six ans d'emprisonnement. Au vu de ses problèmes de santé, elle s'est vue accorder une permission à la fin du mois de juillet 2012 et a été hospitalisée afin de recevoir un traitement médical. Elle risque néanmoins d'être réincarcérée à tout moment. Amnesty International considère Narges Mohammadi comme une prisonnière d'opinion qui a été condamnée pour le seul motif qu'elle s'engageait pacifiquement pour la démocratie et les droits humains en Iran.

L'Iran étant partie du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, vous êtes tenu de respecter les droits à la liberté d'opinion, de réunion et d'association. C'est pourquoi j'exige que vous :

- Libérez immédiatement et de manière inconditionnelle Narges Mohammadi ;
- Veillez à ce qu'elle continue à pouvoir entrer sans restriction en contact avec sa famille et un avocat de son choix, ainsi qu'à recevoir tous les soins médicaux nécessaires ;
- Mettiez fin au harcèlement et aux actes d'intimidation visant les défenseurs des droits humains en Iran, notamment les membres du « Centre de défense des droits humains ».

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

---

Expéditeur

---

---

---

---

Mr. Ibrahim Mohamed Hamed  
Ministry of Interior  
PO Box 873  
Khartoum  
Soudan

Date \_\_\_\_\_

***Mettre fin à la répression contre le mouvement étudiant « Girifna »***

Monsieur le Ministre,

« Girifna » est un mouvement étudiant soudanais qui s'engage pacifiquement pour la démocratie et la promotion des droits humains au Soudan. Ses militant·e·s font valoir leurs droits à la liberté d'expression et de réunion, tels qu'ils sont garantis dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ratifié par le Soudan). Néanmoins, les membres de « Girifna » font l'objet d'intimidations et de détentions arbitraires au cours desquelles ils ne sont pas autorisés à parler à leur famille ou à leur avocat. Certain·e·s ont été torturé·e·s, d'autres ont subi des agressions sexuelles et autres mauvais traitements.

C'est pourquoi j'exige que vous :

- Mettiez immédiatement fin aux tentatives d'intimidation et aux menaces contre les militant·e·s de « Girifna » et que vous vous assuriez que leurs droits à la liberté d'expression et de réunion soient respectés ;
- Vous assuriez qu'à l'avenir ils ne fassent plus l'objet de détention arbitraire, ni de torture et autres formes de mauvais traitements ;
- Vous assuriez qu'une enquête indépendante soit menée sur la base des accusations de la militante Safia Ishaag quant aux actes de torture perpétrés par des collaborateurs du Service national de la sûreté et du renseignement (NISS), et que les coupables soient traduits en justice.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

---

Expéditeur

---

---

---

---

Prime Minister  
of the People's Republic of China  
The State Council General Office  
2 Fuyoujie  
Xichengqu  
Beijingshi 100017  
Chine

Date \_\_\_\_\_

***Liberté pour Gao Zhisheng***

释放高智晟

Monsieur le Premier Ministre,

Gao Zhisheng est avocat et l'un des défenseurs des droits humains les plus respectés de Chine. En décembre 2006, il a été condamné à une peine de trois ans d'emprisonnement, avec un sursis de cinq ans, pour « incitation à la subversion ». Durant ces dernières années, il a « disparu » à plusieurs reprises et a été détenu des mois durant sans avoir aucun contact avec le monde extérieur. De plus, il a été victime d'actes de torture lors de ses séjours en prison.

Amnesty International considère Gao Zhisheng comme un prisonnier d'opinion car il a été arrêté sur le seul motif que, en tant qu'avocat, il s'engageait fermement pour les victimes de violations de droits humains. C'est pourquoi j'exige que vous :

- Libérez immédiatement et de manière inconditionnelle Gao Zhisheng ;
- Vous assurez qu'il ne subisse plus aucun acte de torture ou de mauvais traitements durant sa détention.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

---